

Page: 1/10

## Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 26.06.2018 Révision: 26.06.2018

## 1 Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- · Identité du produit
- · Nom du produit: Dilutif 2 composants L94
- · Code du produit: 388
- · Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi du produit Diluant
- · Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Thommen-Furler AG

Industriestrasse 10

CH-3295 Rüti bei Büren (BE)

Tel. +41 32 352 08 00

Fax. +41 32 352 08 08

info@thommen-furler.ch

- · Service chargé des renseignements: Département Product Management
- · Numéro d'appel d'urgence:

Centre Suisse d'information toxicologique : numéro d'urgence 145 ou +41(0) 44 251 51 51

# 2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou de la préparation



flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée. STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Aquatic Acute 2 H401 Toxique pour les organismes aquatiques.

- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

(suite page 2)



selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 26.06.2018 Révision: 26.06.2018

Nom du produit: Dilutif 2 composants L94

(suite de la page 1)

Page: 2/10

### · Pictogrammes de danger









GHS02

GHS07 GHS08

#### · Mention d'avertissement Danger

#### · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Hydrocarbones, C9, aromatiques Xylène, mélange d'isomères

### Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# Conseils de prudence

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un

médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P331 NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

### · Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT**: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

# 3 Composition/informations sur les composants

· Préparations

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 64742-95-6	???????????????????????????????????????	25-50%
CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9 Reg.nr.: 01-2119475791-29	Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle  Flam. Liq. 3, H226	25-50%
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7 Reg.nr.: 01-2119488216-32	Xylène, mélange d'isomères ♠ Flam. Liq. 3, H226; ♦ Asp. Tox. 1, H304; ♠ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	2,5-10%
CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Reg.nr.: 01-2119485493-29	Acétate de n-butyle  Flam. Liq. 3, H226;  STOT SE 3, H336; Acute Tox. 5, H333	2,5-10%
	1	suite page :

- CH/FR



selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 26.06.2018 Révision: 26.06.2018

Nom du produit: Dilutif 2 composants L94

(suite de la page 2)

Page: 3/10

#### · Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Remarques générales:

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- Indications destinées au médecin:
- · Risques Risque d'oedème pulmonaire.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· *Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence*Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Aborber le liquide à l'aide d'un absorbant inerte.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

CH/FR



selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 26.06.2018 Révision: 26.06.2018

Nom du produit: Dilutif 2 composants L94

(suite de la page 3)

Page: 4/10

### 7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Tenir à l'abri de la chaleur.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

# 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle

· Composants	· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:			
108-65-6 Acét	108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 275 mg/m³, 50 ppm Valeur à long terme: 275 mg/m³, 50 ppm SSc;			
1330-20-7 Xylène, mélange d'isomères				
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 870 mg/m³, 200 ppm Valeur à long terme: 435 mg/m³, 100 ppm H B;			
123-86-4 Acét	123-86-4 Acétate de n-butyle			
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 960 mg/m³, 200 ppm Valeur à long terme: 480 mg/m³, 100 ppm SSc;			
· Composants	· Composants présentant des valeurs limites biologiques:			
1330-20-7 Xyl	1330-20-7 Xylène, mélange d'isomères			
	1,5 g/g Kreatinin			

Substrat d'examen: Urine

Moment du prélèvement: exposition de longue durée: après plusieurs périodes de

travail, fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Methyl-Hippursäure

1,5 mg/l

Substrat d'examen: Sang complet

Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail

Paramètre biologique: Xylol

(suite page 5)



selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 26.06.2018 Révision: 26.06.2018

Nom du produit: Dilutif 2 composants L94

(suite de la page 4)

Page: 5/10

#### · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection

#### · Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

### Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

### 9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

4

- · Indications générales
- · Aspect:

Forme:
Couleur:
Odeur:
Seuil olfactif:
Liquide
Incolore
Caractéristique
Non déterminé.

· valeur du pH à 20 °C:

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: >124 °C

· Point d'éclair 43 °C

· Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

• Température d'inflammation: 315 °C

(suite page 6)



Page: 6/10

# Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 26.06.2018 Révision: 26.06.2018

Nom du produit: Dilutif 2 composants L94

	(suite de la page
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélange explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure:	0,6 Vol % 10,8 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	10,7 hPa
· Densité à 20 °C: · Densité relative · Densité de vapeur: · Taux d'évaporation:	0,901 g/cm <sup>3</sup> Non déterminé. Non déterminé. Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique: Cinématique:	Non déterminé. Non déterminé.
· Teneur en solvants: Solvants organiques:	100,0 %
Teneur en substances solides: · Autres informations	0,0 % Pas d'autres informations importantes disponibles.

# 10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

# 11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë

· Valeurs LL	· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:				
Hydrocarb	Hydrocarbones, C9, aromatiques				
Oral	LD50	>6.800 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	>3.400 mg/kg (rab)			
Inhalatoire	LC50/4 h	>10,2 mg/l (rat)			
1330-20-7	1330-20-7 Xylène, mélange d'isomères				
Oral	LD50	4.300 mg/kg (rat)			

(suite page 7)



selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 26.06.2018 Révision: 26.06.2018

Nom du produit: Dilutif 2 composants L94

(suite de la page 6)

Page: 7/10

Dermique LD50 2.000 mg/kg (lapin)

- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Irrite la peau et les mugueuses.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

Irritant

# 12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique:

### 1330-20-7 Xylène, mélange d'isomères

LC50/96 h 26,7 mg/l (pimephales promelas)

LC50/24 h 0,8 mg/l (gammarus lacustris)

- · Persistance et dégradabilité Pas facilement biodégradable.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Effets écotoxiques:
- · Remarque: Toxique chez les poissons.
- Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

- Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

# 14 Informations relatives au transport

- · Numéro ONU
- · ADR, IMDG, IATA UN1993

(suite page 8)



selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 26.06.2018 Révision: 26.06.2018

Nom du produit: Dilutif 2 composants L94

(suite de la page 7)

Page: 8/10

· Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Solvant naphta,

Acétate de méthoxypropyle), DANGEREUX POUR

L'ENVIRONNEMENT, (pas visqueux) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (TURPENTINE, Methoxy · IMDG

propyl acetate), MARINE POLLUTANT

· IATA FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (TURPENTINE, Methoxy

propyl acetate)

· Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, IMDG



Classe 3 Liquides inflammables.

Étiquette

· IATA



3 Liquides inflammables. · Class

· Label

· Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA Ш

Dangers pour l'environnement: Le produit contient matières dangereuses pour

l'environnement : Solvant naphta

· Marine Pollutant:

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· Marquage spécial (ADR): Signe conventionnel (poisson et arbre)

ml

· Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.

· N° d'identification du danger: 30 F-E,S-E · No EMS: · Stowage Category

· Indications complémentaires de transport:

Quantités limitées (LQ) 5L · Quantités exceptées (EQ) Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000

· Catégorie de transport

Code de restriction en tunnels D/E

· IMDG

5L · Limited quantities (LQ)

(suite page 9)



Page: 9/10

# Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 26.06.2018 Révision: 26.06.2018

Nom du produit: Dilutif 2 composants L94

	(suite de la page 8)
· Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN1993, LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Solvant naphta, Acétate de méthoxypropyle), (pas visqueux), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, 3, III

## 15 Informations relatives à la réglementation

- · Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Pictogrammes de danger









GHS02 GHS07 GHS08 GHS0

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Hydrocarbones, C9, aromatiques

Xylène, mélange d'isomères

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un

médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P331 NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se

doucher.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- · Prescriptions nationales:
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe A (Classification propre)

(suite page 10)



selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 26.06.2018 Révision: 26.06.2018

Nom du produit: Dilutif 2 composants L94

(suite de la page 9)

Page: 10/10

- · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
- · Indications réglementaires selon ORRChim Aucune.
- · Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

### · Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H333 Peut être nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### · Service établissant la fiche technique: Département Product Management

· Contact: Product Management

### · Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4 Acute Tox. 5: Toxicité aiguë – Catégorie 5

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration - Catégorie 1

Aquatic Acute 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 2

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 2

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

CH/FR